Faculté des sciences- formations obligatoires et recommandées

Formation

Complétez toutes les formations obligatoires pour votre travail.

La formation suivante est obligatoire pour TOUT le monde (personnel, étudiant et bénévole) :

☐SIMDUT 2015 (pour personnel travaillant dans un laboratoire ou dans un bureau)

NB: Il est obligatoire de compléter SIMDUT 2015 pour personnel travaillant dans un laboratoire si vous travaillez dans un laboratoire.

Les formations suivantes sont obligatoires pour tout personnel travaillant dans un laboratoire:

☐ Sécurité en laboratoire :

☐ Sécurité d'incendie en laboratoire (obligatoire pour les personnels du département du chimie)

Les formations suivantes sont obligatoires pour tout personnel réénuméré:

☐ Sensibilisation des travailleurs à la santé et à la sécurité

☐ Prévention de la violence

☐ Respect en milieu de travail

☐ Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle

☐ Travaillons ensemble: Le Code des droits de la personne de l'Ontario et la LAPHO

☐ Santé et sécurité - rôles et responsabilités

La formation suivante est obligatoire pour tout gestionnaire:

☐ Sensibilisation des superviseurs à la santé et à la sécurité:

Les formations suivantes sont spécifiques. Il est possible qu'ils sont obligatoires pour vous. Parlez-en à votre professeur/ gestionnaire pour en savoir plus) :

☐ Sécurité laser (visitez la partie « Exigences de formation »)

- Suivez le cours théorique
- Suivez une formation en laboratoire
- Envoyez votre certificat de cours théorique et votre formulaire d'inscription d'utilisateur de laser à laser.safety@uottawa.ca

☐ Biosécurité

☐ Radiation Safety (Ce cours n'est proposé qu'en anglais)

☐ Plateformes technologiques à Rayons-X (contactez le laboratoire à rayons-x pour plus d'information)

☐ RMN (contactez le gestionnaire de laboratoire RMN pour plus d'information)

☐ Formation de gestion des risques en laboratoire

☐ Réponse aux déversements

☐ Utilisation sécuritaire des autoclaves - théorie

Notez bien : Votre laboratoire a des formations et procédures d'utilisation normalisées spécifique au travaille que vous faites. Ex. Formation pour la boite à gants, fonctionnement et entretien de pompes à vide, et des procédures spécifiques à votre laboratoire. Communiquez avec votre gestionnaire pour vous assurer que vous êtes informé et que vous avez reçu toutes formations nécessaires.